

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## Rentrée sociale 2022-2023

## 5 ans pour (re)faire société ?

Lors de sa conférence de presse de rentrée sociale le 22 septembre, l'Uniopss a fait part de ses nombreuses inquiétudes quant aux différents secteurs qu'elle représente, alors que débute un nouveau quinquennat. Daniel Goldberg, nouveau président de l'Union, a particulièrement insisté sur la nécessaire mobilisation autour de l'attractivité des métiers des solidarités et de la santé.

Alors que nous vivons une période de transitions devant être accompagnées plutôt que suivies, que ce soit sur le plan écologique, démographique ou social, que les crises successives (sanitaires, environnementales et aujourd'hui énergétiques) risquent de faire basculer un nombre toujours plus grand de personnes dans la précarité, quelles réponses des pouvoirs publics ? C'est à cette question qu'a voulue répondre l'Uniopss dans le cadre de sa traditionnelle conférence de presse qui s'est tenue le 22 septembre à Paris.

Pour débuter ce rendez-vous, Daniel Goldberg, nouveau président de l'Uniopss depuis le 21 septembre, a rappelé le rôle incontournable de l'Union pour préserver les solidarités de notre pays. « Nous sommes à la fois un phare pour alerter sur la situation des personnes les plus fragiles, mais aussi une balise, pour faire en sorte que la solidarité reste au centre des politiques de notre pays. Quand les acteurs que nous représentons s'affaiblissement, c'est la situation des plus fragiles qui est menacée. » Celui-ci a également rappelé que les associations des champs de la santé et des solidarités assument des missions de service public que ne prennent en charge ni l'État, ni les départements. « Les associations tirent leur légitimité du terrain. Il faut donc que nous soyons pleinement impliqués dans l'élaboration des politiques publiques et dans leurs modalités d'évaluation. »

Selon le président de l'Uniopss, nous avons tous intégré nos vulnérabilités, notamment suite à la pandémie. Cette prise de conscience relativement récente doit nous conduire à passer à l'action pour assumer et anticiper les différentes transitions qui se présentent à nous. Dans ce cadre, le gouvernement doit prendre ses responsabilités au travers de gestes forts, notamment sur le plan budgétaire. En dépit des annonces récentes, il conviendra de savoir si celui-ci souhaite s'inscrire dans une trajectoire positive pour assumer ses ambitions en matière d'autonomie, de lutte contre le non recours, d'attractivité des métiers, ou au contraire instaurer une forme de rigueur budgétaire.

Car il y a urgence, comme l'a souligné Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss. « L'inquiétude est partout et concerne tous les champs dont nous avons la charge. » La jeunesse tout d'abord, dont la santé mentale est de plus en plus fragile à la suite de la crise

sanitaire, avec des moyens toujours plus faibles pour les accompagner. Jérôme Voiturier a également évoqué un confinement qui n'a fait qu'accroitre les inégalités scolaires. Il a aussi pointé la détresse matérielle dans laquelle se trouvent de nombreux jeunes, avec une précarisation toujours plus grande et une perte de revenus très nette pour les 18-29 ans ces dernières années. « Il convient donc de changer de braquet en rendant accessible le RSA aux 18-25 ans ».

Mais il n'y a pas que les jeunes qui souffrent. Les professionnels qui les accompagnent sont eux aussi victimes de la période, notamment ceux intervenant dans le champ de la protection de l'enfance. Une étude menée par l'Uniopss cet été dans le secteur et présenté par Alexandra Andres, conseillère technique « Enfances, Familles, Jeunesses » de l'Union, montre que près de 10 % des postes ne sont pas pourvus dans les établissements et services. « Plusieurs d'entre eux ont dû fermer leurs portes durant certaines périodes, faire appel à du personnel non formé ou encore proposer des accompagnements dégradés, avec des taux d'encadrement bien en deçà des besoins ».

Le secteur de l'autonomie est également directement touché par cette question de l'attractivité et du manque de personnels, malgré les revalorisations du Ségur et les promesses du ministre des Solidarités de l'Autonomie et des personnes handicapées d'offrir une augmentation de 3, 5 % à tous les acteurs du secteur. « Il convient de mener une réforme globale de grande ampleur. Les 'mesurettes' sectorielles ne suffiront pas », a affirmé Céline Filippi, conseillère technique « Autonomie » de l'Uniopss, avant de déplorer la perspective lointaine d'une feuille de route Grand âge pour le mois de mai 2023, fondée sur des concertations qui ont déjà eu lieu pendant des mois durant les précédents quinquennats. Une analyse également portée par Chloé Blossier, conseillère technique « Autonomie », qui a ajouté que les revalorisations salariales ne suffiront pas pour s'attaquer à l'attractivité des métiers. Il faut aussi réfléchir aux conditions de travail, aux taux d'encadrement, mais également à la formation des professionnels pour permettre à tous ceux et celles que les personnels accompagnent de pouvoir choisir leur type d'accompagnement et de devenir des citoyens à part entière. « L'attractivité n'est pas une fin en soi mais doit être au service d'un accompagnement de qualité. » Autant de sujets qui seront au cœur de la prochaine mobilisation du 28 septembre à propos de la pénurie des métiers de l'Humain, dans laquelle le réseau Uniopss-Uriopss est pleinement engagé.

## A propos de l'Uniopss

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe près de 35 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles.

Contact presse: Valérie Mercadal – Tél. 01 53 36 35 06 – vmercadal @uniopss.asso.fr